



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE
Arrondissement : Muret

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° 2026 03

Objet : Vente d'un véhicule RENAULT Kangoo au garage GINE sis à Carbonne

Le Président de la Communauté de Communes du Volvestre,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu la délibération n° C20260416_048 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Volvestre en date du 16 avril 2026 fixant les délégations de Monsieur le Président pour la durée du mandat actuel,

Considérant qu'il y a lieu de mettre en vente divers véhicules par la Communauté de Communes du Volvestre,

Considérant la demande d'achat du garage GINE sis à Carbonne,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la vente au garage GINE du véhicule de marque RENAULT et de modèle Kangoo, immatriculé 245BQP31 en l'état, roulant, au prix de cinq cents euros.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat.

Inscription au registre.
Pour copie conforme.

A Carbonne, le 20 mai 2026

Le Président
Eric SALAT



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. Il peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 7 ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <https://citoyens.telerecours.fr> dans les mêmes conditions de délais.